

Versailles le 23 mars 2021

PROCÈS IKEA/POLICE 2eme jour

Le défilé des innocents :

Madame Weber adjointe nationale à la sécurité déclare : « *Je n'ai jamais été informée du système IKEA* »

« *Je ne comprends pas pourquoi mes initiales apparaissent sur ce dossier* »

« *Je relaie la demande d'un directeur pour des recherches sur des salariés, j'aurais dû me poser plus de questions* »

Et pour finir en beauté : « *Quel collaborateur se permet de remettre en cause ses hiérarchies ?* »

Étonnamment Madame Weber n'explique pas pourquoi, dès la parution de l'article du *Canard enchaîné*, elle a vidé le coffre du siège d'Ikea !

IKEA de Franconville :

En février 2010 une grève historique touche 23 magasins Ikea sur 24.

A Franconville la grève est très suivie. Un des animateurs du mouvement est le syndicaliste A.A. Après cette grève, la direction d'IKEA débloque plus d'un million d'euros (pas pour les salaires) pour mener une offensive antisyndicale.

L'opération « Knehmu » allait débiter ! Oui Knehmu ?

Un Audit flash décrivait les salarié·es :

- « *Sous éduqués et paupérisés* » (oui paupérisés ! A qui la faute sinon aux bas salaires d'IKEA)
- Salariés de type « *Cité* » se comportant avec les mêmes codes
- A.A. était désigné comme le « *caïd* » d'un groupe d'employé·es et non pas comme un animateur syndicaliste

Un rapport préconisait

- Le recrutement d'une fausse caissière pour surveiller les syndicalistes
- Tendre un piège judiciaire à certains

C'est dans ce contexte que la direction d'IKEA travaillait en lien avec le commissariat d'Ermont ;

AUDITION de Monsieur Hervieux, brigadier de police accusé d'avoir transmis les fichiers STIC à Ikea et notamment d'une vingtaine de syndicalistes après la grève. (10 d'entre eux ont été virés)

Il nous explique sans rire que la consultation de ces fichiers STIC était justifiée par des affaires judiciaires car il y avait eu le vol d'un hot-dog à 1,20 euros au Ikea de Franconville et qu'on soupçonnait deux salarié·es.

Quant aux 20 syndicalistes une enquête était ouverte pour vol au SAV.

Il ne s'explique pas pourquoi aucune trace n'a été retrouvée de cette procédure.

Lors de la perquisition à son domicile, on a retrouvé un polo d'IKEA et une veste de Leclerc, il explique que c'était pour surveiller les voleurs discrètement.

Pourquoi IKEA a meublé le commissariat d'Ermont ? On ne saura pas !!

2eme AUDITION de Jean Pierre Foures, ex RG, ex policier au service du dictateur Omar Bongo, créateur de la société EIRPACE.

Pour sa défense il explique « *Ce que je livrais à IKEA ressemblait à des fichiers STIC, mais ce n'étais pas du STIC* » pas bien crédible.

Lors de cette audition, on apprend que sa société était leader sur le marché de l'espionnage de syndicaliste et salarié·es et « *avait la moitié des entreprises du CAC 40 comme cliente, Renault trucks, Danone* » !

Domage qu'il ait brûlé ses 100 kilos d'archives et que les juges d'instructions n'aient pas étendu leurs investigations.

En fin d'après-midi, le tribunal évoquera l'IKEA d'Avignon ou le directeur obtiendra les antécédents judiciaires des salarié·es directement par son cousin policier ,qui lui travaillait gratuitement pour la famille. On apprendra aussi que les RG d'Avignon avaient aussi proposé leurs services,

Le responsable de la sécurité d'Avignon dans un témoignage émouvant expliquera que la direction, alertée par ses soins de ce flicage de salarié·es, lui a demandé d'oublier tout cela et on était en 2011.

Contact :
LESCHIERA Frédéric
06 51 25 40 77